

Inscription sur les listes électorales

La demande est recevable toute l'année pour pouvoir voter l'année suivante.

[Inscription en ligne sur Service public](#)

Pour connaître les conditions d'inscription et les pièces justificatives à fournir, consulter les rubriques associées.

Infos pratiques

Il est possible de s'inscrire à l'hôtel de Ville, place Louis Don Marino.

Horaires :

lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 ;

mercredi, jeudi, samedi de 8h30 à 12h.

Documents

[Notice sur l'inscription sur les listes électorales](#)

Liens utiles

[Demande d'inscription sur le site du Service-Public](#)